

<p>Comment ?</p> <p>Quelle mise en œuvre de cette offre formative, quelles RH, posture, aptitudes andragogiques ? Quelle stratégie pour y arriver ? Avec quels acteurs ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Critères et démarches <ul style="list-style-type: none"> ● Se baser sur les demandes (analyse des besoins et des demandes) et les compétences des structures d'accueil (SA). ● L'Espace Volontariats (EV) accompagne l'action de formation (ne l'organise pas) ● L'Espace Volontariats favorise le regroupement des SA, pour monter la formation (mise en réseau). Les formations soutenues par FV sont des demandes mutualisées, avec des contributions nécessaires des SA (financières et/ou en nature). ● Possibilité pour les EV de lancer un appel à initiatives pour recenser les demandes de formation. ● Favoriser la démarche de formation de formateurs quand le contexte le permet. ● Identifier les potentiels prestataires ou intervenants (cartographie des acteurs) ■ Conception et mise en œuvre <ul style="list-style-type: none"> ● Elaboration des contenus ● Implication active des participants dans la préparation de la formation : étude et retour sur les documents préparatoires envoyés en amont (TDR de la formation, modules), préparation de cas pratiques, etc. ● Mise à disposition des participants à la formation de livrables (outils, kit) ■ Encadrement Coresponsabilité Nord Sud, intervenants généralistes et spécialistes pour les thématiques particulières. ■ Méthodologie d'intervention Mettre en œuvre un itinéraire pédagogique qui permet : <ul style="list-style-type: none"> ● une formation basée sur l'action, sur la réalisation d'un projet de CSI. Le cas échéant, créer une simulation avec un groupe local. ● une formation interactive et participative. Les participants sont invités à démontrer leur capacité à animer, en la mettant en œuvre pendant la formation. ● une mise en situation de vie de groupe pendant le stage (animateurs hébergés sur place), brise glace, mise en situation ● l'utilisation de cas pratiques pour la mutualisation des expériences. <p><i>La pédagogie devra être celle inspirée des méthodes actives, et le format d'atelier coopératif pourra être utilisé autant que faire se peut.</i></p>
<p>Quand ? (Temporalité)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Cela dépend des dates de réalisation des CSI, du recrutement par les SA des animateurs en amont des projets, du choix pédagogique de se baser sur la présence de CSI sur le territoire. ■ Pour la saison d'été, il est préconisé de mener la formation entre mars et fin mai pour ne pas mobiliser les animateurs pendant la préparation du CSI. ■ Formation modulaire, à adapter selon la SA, ses compétences en matière d'animation de CSI. ■ Sur plusieurs jours, dépend du nombre de modules à traiter selon la disponibilité des participants et éventuellement en plusieurs sessions.
<p>Observations</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Quand les personnes formées ne peuvent exercer leur fonction, il faut envisager qu'elles accompagnent les visites de CSI pour approfondir leurs connaissances. Demander l'accord de la structure visitée.
<p>Bibliographie & Sitographie</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Un visa pour le voyage, CCFD http://ccfd-terresolidaire.org/mob/nos-outils-d-animation/outil_535 ■ Fiche méthodologique France Volontaires « Impliquer les jeunes ».



Sur les chantiers de solidarité internationale (CSI), la préoccupation principale de l'encadrant/animateur est de fédérer un groupe composé d'individus d'origines géographiques, sociales, culturelles différentes et d'impulser une dynamique pour faciliter les échanges entre participants d'une part, et entre participants et populations locales, acteurs locaux d'autre part. L'animateur/encadrant est le garant de la cohésion de groupe et doit veiller tout particulièrement à ce que chaque participant trouve sa place et s'épanouisse dans le projet.

Les formations en direction de ces encadrants doivent donc aborder les rôles et fonctions de l'animateur/encadrant, les aptitudes requises, les postures nécessaires. Des outils pour aider la communication entre les participants aux CSI, les partenaires et les acteurs du territoire où se déroule le chantier sont nécessaires.

Pour la formation des encadrants, l'objectif est de dégager un contenu et un positionnement communs structurant l'offre formative du Réseau des Espaces Volontariats (REV) en matière d'animation et d'encadrement des chantiers, et s'appliquant à tous, à l'échelle du REV.

Dans la plupart des pays où France Volontaires est présente, il n'y a pas de réelle formation reconnue concernant l'animation, et cela encore moins dans le cadre d'échange et de rencontre interculturelle.

Le développement de formation de formateurs peut être une approche de réponse à cette situation.

<p>Quoi ? De quoi parle-t-on ?</p>	<p>L'accompagnement des participants aux CSI par des professionnels ou des ressources humaines compétentes tant au Nord qu'au Sud est garant de qualité. Il est donc nécessaire que ces personnes en charge de l'encadrement des CSI soient formées.</p>
---	--



<p>Qui ? Public cible</p>	<p>Plusieurs appellations : responsable, encadrant, animateur, accompagnateur... Il convient de définir ce qu'on entend par les termes d'animateur ou d'encadrant, souvent différent du responsable de l'association et du projet qui, lui, remplit un rôle plus technique que pratique.</p> <p>L'animateur ou encadrant est celui qui accompagne les participants pendant le séjour pour la réalisation du projet et des objectifs du chantier. Il est responsable de la bonne conduite de la vie du groupe.</p> <p>L'accompagnement des participants pendant le chantier occupe une place importante dans les responsabilités de l'animateur/encadrant. Il est donc amené à gérer des ressources humaines : la vie quotidienne sur le chantier, la vie et la dynamique de groupe, la gestion d'un groupe en situation d'interculturalité, la gestion de conflits, la gestion de logistique, de budget,... Il peut aussi être amené à gérer des ressources financières. Il y a donc nécessité pour lui d'avoir des compétences et aptitudes en gestion de relations interculturelles, en gestion de groupe, en animation.</p> <p>Les aspects Projet sont gérés par d'autres personnes.</p> <p><i>Cf. Fiche 3 «vie de groupe en situation de rencontre interculturelle».</i></p>	<p>Programme</p>	<p><i>A l'exception de la gestion du cycle de projet, tous les autres sujets sont des incontournables.</i></p> <p>■ CSI : généralités</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Cf. Essai de définition du Volontariat d'Initiation et d'échange». <p><i>Exemples :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - C'est un outil éducatif. Il doit être placé dans une méthodologie d'intervention avec des objectifs éducatifs et pédagogiques. - Travail sur les notions d'humanitaire et de solidarité. - Le CSI est intégré dans le projet de développement. - Le réinvestissement individuel et collectif. Le CSI n'est pas un acte individuel isolé. Le travail de l'animateur ne s'arrête pas avec la fin du CSI. <p>■ Connaissance des publics : jeunes et moins jeunes, mixité, genre</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Qu'est-ce qu'un jeune en France ? Les caractéristiques de la tranche 16-25 ans, les jeunes (différents profils et dispositifs). Qu'est-ce qu'un jeune dans le pays d'accueil ? D'où viennent les jeunes mobilisés sur le CSI ? Sont-ils du milieu ou non ? Prendre en compte les problématiques liées à l'adaptation des participants locaux et français à un nouveau milieu. Homogénéité du groupe : sociale, âge. ● Les participants français peuvent considérer que les règles de leur propre culture ne sont plus valables, tout en n'ayant pas de connaissance des règles du nouveau milieu. Il peut en résulter l'impression qu'il n'y a plus de règles et de limites. <p>■ Animation</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Place de l'animateur dans le chantier (rôle et responsabilités) et posture (rapport à l'autorité, facilitateur et non donneur d'ordre, doit dynamiser et positiver.) ● Techniques pour monter une animation. ● Co-animation (place du potentiel animateur français). Faire comprendre/ connaître aux animateurs Sud la situation des encadrants français, les profils existant et la possibilité qu'ils n'aient pas de formation en matière d'animation. Coordonner les manières de faire pour gérer l'animation du CSI. <p>■ Vie de groupe</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Fonctionnement du groupe pendant le CSI : règles de base à poser lors de l'arrivée, programmation des réunions d'évaluation/bilan et temps d'échanges, la vie en collectivité. ● Qu'est-ce qu'un conflit ? Gestion de conflit : sources, méthodes de résolution. ● Interculturalité: les enjeux, les étapes par lesquelles passent un jeune durant son séjour à l'étranger, les différentes manifestations face aux difficultés, incompréhensions liées à l'interculturalité (rejet, écoute, observation, jugement, questionnement, etc.) ● Ethique du CSI par rapport à la sexualité, les drogues, le tabac. Sensibiliser sur des questions délicates (sollicitations financières, dons) auprès des publics et populations. Encourager les échanges, gérer les affinités qui se créent. ● Relation avec le milieu, connaissance du milieu local : le CSI ne se limite pas aux acteurs du CSI mais s'étend au milieu, aux populations. Informer de la tenue du CSI, prise de contacts, préparation de l'accueil, identification des aides et appuis locaux ● Impact du CSI sur la relation aux partenaires, pour le milieu d'accueil, la vision du pays pour les participants étrangers, le développement local et social. <p>■ Planification</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Budgétisation, outils de gestion, ● Organisation logistique et matérielle : accueil, hébergement, restauration, planning. <p>■ Hygiène sécurité et santé</p> <p><i>Cf. fiche 5 «La sécurité en CSI»</i></p> <p>■ Mobilisation de ressources // méthodologie du cycle du projet</p> <p><i>Ceci n'est pas un incontournable.</i></p> <p>En fonction des contextes, l'animateur peut être impliqué dans la recherche de financements. Donner les outils pour faire des demandes de cofinancement.</p>	
<p>Critères de participation à la formation</p>	<p>Pour participer à la formation, le potentiel animateur devra être proposé par la structure d'accueil du futur CSI. Le choix du participant pourra se faire selon les critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Maîtrise de la langue française ■ Etre issu du milieu associatif et/ou avoir une bonne connaissance du tissu associatif ■ Avoir une expérience CSI ou d'animation d'activités jeunesse (expériences impliquant des jeunes) ■ Avoir les qualités suivantes : sens de la négociation, de la diplomatie, de la communication, esprit d'ouverture ■ Avoir déjà vécu et avoir été confronté à une situation d'interculturalité <p>La formation sera faite de différents modules qui peuvent être mis en œuvre indépendamment les uns des autres.</p> <p>Adopter une démarche visant à s'adapter aux animateurs, et adapter les thématiques aux connaissances préexistantes.</p>			
<p>Pourquoi ? Objectif pédagogique global</p>	<p>Renforcer les compétences des structures d'accueil en matière d'animation de chantier de solidarité internationale (CSI) dans une démarche et une méthodologie adaptées à la réalité du terrain et des publics, et en vue d'améliorer la qualité des CSI.</p>			
<p>Pourquoi ? Objectifs pédagogiques partiels</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Appréhender les concepts liés aux chantiers, à l'éducation citoyenne populaire, et s'en approprier. ■ Appréhender et mettre en œuvre l'organisation et la gestion d'un chantier. ■ Comment accompagner un groupe de jeunes locaux en amont du chantier ? ■ Identifier et savoir utiliser les différentes méthodes d'animation des groupes des communautés et des différents types de réunions. ■ Accompagner et gérer un groupe de participants en situation d'apprentissage interculturel et en vie de groupe. ■ Connaître les fondamentaux de la gestion du cycle de projet, notamment de projets CSI. ■ Gérer un budget ■ Gérer de la logistique ■ Faire de la médiation et gérer des conflits 			

